

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1 - IDENTIFICATION

NOM DU PRODUIT: **POUDRE TRANSOPTIQUE, BUEHLER**

NUMÉRO IDENTIFICATION: **20-3400-080**

USAGE/CLASSE DU PRODUIT : composition de résine

FOURNISSEUR:

Buehler, Ltd.
41 Waukegan Road
Lake Bluff, IL 60044
TÉLÉPHONE D'URGENCE: 800-424-9300
INFORMATION: 847-295-6500

PRÉPARATEUR: SERVICE TECHNIQUE TÉLÉPHONE: 847-295-6500

DATE DE LA PRÉPARATION: 01/23/12, 23 janvier 2012

VERSION FRANÇAISE PAR BUEHLER CANADA: 800-268-3593

SECTION 2 - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

ARTICLE	NOM CHIMIQUE	NUMÉRO CAS	WT/WT%
---------	--------------	------------	--------

Aucun matériel dangereux contenu dans ce produit.

(Voir La Section 16 pour les abréviations de la légende)

SECTION 3 - IDENTIFICATION DANGÉREUSE

TENEUR LIMITE EN SITUATION D'URGENCE: Les vapeurs de ce matériel chauffé peut être irritant.

EFFETS AIGUS - CONTACT OCULAIRE: Aucun effet connu. Une irritante mécanique.

EFFETS AIGUS - CONTACT AVEC LA PEAU: N'est pas prévu d'avoir du danger pendant l'utilisation industrielle normale. Le contact avec ce produit a des températures élevées peut causer des brûlures thermiques.

EFFETS AIGUS - INHALATION: La production des vapeurs et/ou des aérosols pendant des températures élevées peut être irritant.

EFFETS AIGUS - INGESTION: N'est pas prévu d'avoir du danger pendant l'utilisation industrielle normale.

EFFETS D'UNE SUREXPOSITION CHRONIQUE: Inconnu.

AUTRE INFORMATION : aucune information.

VOIE(S) PRIMAIRE DE PÉNÉTRATION: Inconnu.

SECTION 4 - PREMIERS SOINS

CONTACT OCULAIRE: Nettoyer immédiatement les yeux à grande eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux, si l'irritation continue.

CONTACT AVEC LA PEAU: Pour le produit chauffé, tremper immédiatement ou nettoyer l'endroit affecté dans l'eau froide pour soulager la chaleur. Couvrir avec un linge propre de coton ou un pansement de gaze et obtenir de l'attention médicale. N'essayer pas d'enlever le matériel de la peau ou d'enlever les vêtements contaminés car la peau endommagée peut se déchirer.

(Continué à la page 2) 9101595F

Date Préparée: 01/23/12, 23 janvier 2012

SECTION 4 - PREMIERS SOINS

INHALATION: Aucun traitement spécifique nécessaire car ce matériel n'est pas dangereux par inhalation. Si exposé à des niveaux élevées de poussières ou de fumés, emmener à l'air fraîche et obtenir de l'aide médical si la toux ou d'autres symptômes se développe.

INGESTION: Avaler moins d'une once ne causera pas d'ennui. Pour une quantité énorme, ne PAS faire vomir. Donner à la victime un ou deux verres d'eau à boire et obtenir de l'aide médicale.

NOTES POUR LE MÉDECIN: Traitement symptomatique.

SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

POINT D'ÉCLAIR: 300°C LIMITE INFÉRIEURE D'EXPLOSIVITÉ: N.E.
(PENSKY-MARTENS C.C.) LIMITE SUPÉRIERE D'EXPLOSIVITÉ: N.E.
TEMPÉRATEUR D'AUTOALLUMAGE: N.E.

AGENT D'EXTINCTEUR: MOUSSE ALCOOL, CO2, Chimique sec, MOUSSE, Brume d'eau

RISQUES INHABITUELS D'EXPLOSION ET D'INCENDIE: De la poussière fine divisée dans l'air peut présenter une explosion dangereuse. Éviter l'accumulation de poussière.

MESURES PARTICULIÈRES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES: Traiter comme un feu de pétrole. Porter des vêtements appropriés approuvés d'équipement protecteur. Éviter l'eau directement sur la flamme; il peut causer de la mousse avec la flamme.

SECTION 6 - MESURES EN CAS DE FUIITE ACCIDENTELLE

ÉTAPES À SUIVRE EN CAS DE FUIITE DU MATÉRIEL: Récupérer le matériel propre. Absorber avec un matériel inactif, tel que l'argile. Balayer ou pelleter le matériel contaminé dans un contenant approprié pour les déchets et l'éliminer conformément aux normes locales de recyclage et de traitement des déchets.

SECTION 7 - MANIPULATON ET ENTREPOSAGE

MANIPULATON: Minimiser l'étalage et l'accumulation de la poussière. Éviter de respirer les vapeurs du matériel chauffé.

ENTREPOSAGE: Tenir hors de la chaleur et du feu.

SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Aération général est adéquate.

PROTECTION RESPIRATOIRE: Aucune protection normalement nécessaire avec un système de ventilation générale.

PROTECTION DE LA PEAU: Des vêtements propres pour couvrir la peau. Des gants thermiques durant la manipulation de matériel chaud.

PROTECTION OCULAIRE: Des verres de sécurité.

Continué à la page 3

AUTRE ÉQUIPEMENT DE PROTECTION: Une douche oculaire facilement accessible.

MESURES D'HYGIÈNE: Suivre de bonnes pratiques générales de sécurité industrielle pendant l'utilisation. Ne pas fumer ou manger pendant l'utilisation.

Date Préparée: 01/23/12, 23 janvier 2012

SECTION 9 - PROPRIÉTÉ PHYSIQUE ET CHIMIQUE

Point d'ébullition: N.E. Densité de Vapeur: Plus léger que l'air
Odeur: acrylique doux Seuil d'Odeur: Aucun donnée
Apparence: billes Taux d'Évaporation: Plus lent que celui du Butyle d'Acétate
Solubilité dans l'eau: insoluble
Point de congélation: aucun donnée Densité: 1,02
Tension de vapeur: <0.1mmHg @ 20°C pH @ 0,0%: N.E.
État Physique: solide Viscosité: N.E.
Coefficient de Répartition Eau/Huile: N.E.

(voir la Section 16 pour les abréviations)

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

CONDITIONS À ÉVITER: Aucune information.

INCOMPATIBILITÉ: Aucune information.

DES PRODUITS DÉCOMPOSANTS DANGEREUX : Oxyde de carbure. Des hydrocarbures aromatiques et aliphatiques.

LA POLYMÉRISATION DANGEREUX : Ne se produira pas pendant des conditions normales.

Stabilité : Ce produit est stable sous des conditions normales.

SECTION 11 - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Aucune information toxicologique du produit ou composante disponible.

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

RÉSULTATS D'ESSAIS ÉCOLOGIQUES: Aucune information.

SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS POUR L'ÉLIMINATION

MÉTHODE D'ÉLIMINATION: Le matériel tel que vendu peut être déposé dans un dépotoire en suivant les procédures courantes des règlements locaux. Si le matériel devient contaminé, suivre les instructions de déposé des contaminants.

INFORMATION POUR LE TRANSPORT

APPELLATION RÉGLEMENTAIRE DU MIN.DES TRANSPORTS: N'est pas réglé.
NOM TECHNIQUE DU MIN. DES TRANSPORTS: N.E.
CLASSE RISQUE DU MIN. DES TRANSPORTS: N.E.
CLASSE RISQUE DU MIN. DES TRANSPORTS: N.E.

Continué à la page 4

Numéro UN/NA MIN. DES TRANSPORTS: N.E.

SECTION 15 - INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

AOSHA: Dangereux selon la définition de la norme sur la communication de renseignements à l'égard des matériaux dangereux (29CFR 1910.1200)

Date Préparée: 01/23/12, 23 janvier 2012

SIMDUT CANADIEN: Cette fiche signalétique a été préparée en conformité avec les Règlements sur le Contrôle des Produits, sauf en ce qui a trait aux 16 titres.
CLASSE SIMDUT CANADIEN: Aucun

=====|
SECTION 16 - AUTRE INFORMATION
=====|

DATE DE RÉVISION DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE PRÉCÉDENT: 06/1/08
MOTIF DE LA RÉVISION: METTRE LA DATE EN VIGUEUR

LÉGENDE: A.I. - aucune information, N.E. - non-établie, N.D. - non-déterminé

ABBREVIATIONS: ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists;
OSHA: US Occupational Health and Safety Administration; ST-LEMP: Seuil de tolérance - Limite d'exposition moyenne pondérée (8 heures); LECD: Limite d'exposition de courte durée (15 min.); VL - Valeur limite; LEA: Limite d'exposition admissible.

EXONÉRATION: A la meilleure de notre connaissance, l'information contenue dans cette fiche signalétique est exacte ou a été obtenue de sources que nous croyons exactes. Nous n'assumons toutefois aucune responsabilité, exprimer ou implicite, quant à l'exactitude ou la complexité des renseignements contenus aux présentes. L'acheteur assume toute responsabilité relativement à l'utilisation de ce matériel.

Visiter le site www.buehler.ca de temps à autres pour consulter les révisions les plus récentes.

=====

<Fin de la Fiche Signalétique>

9100395F